







Contact

Délégation à l'information et à la communication Service de presse : 01 40 15 83 31

Le plan «Tous musiciens d'orchestre»

Pratiquer un instrument de musique est une ouverture importante sur le monde et sur d'autres méthodes d'apprentissage. La pratique collective d'instrument en formation orchestrale est une opportunité merveilleuse pour nombre de jeunes – du niveau CE2 jusqu'au lycée – dans tous les temps de la vie des enfants. C'est tout l'enjeu de « Tous musiciens d'orchestre » annoncé par Françoise Nyssen lors d'un événement spécial organisé à la Philharmonie de Paris.

Chaque enfant doit pouvoir pratiquer un instrument de musique. Pour soutenir cette pratique musicale collective, le ministère de la Culture va renforcer les subventions attribuées à Démos - Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale - porté par la Philharmonie de Paris et à l'association Orchestre à l'école pour favoriser la création de nouveaux orchestres dans les Quartiers Politique de la Ville et dans les zones rurales pour casser l'élitisme souvent associé à cette pratique orchestrale. Les deux structures verront leurs subventions augmentées de 2,6 millions d'euros au total et renouvelées chaque année pour permettre la création de plus de 300 nouvelles formations orchestrales.

Aujourd'hui, Démos travaille avec 3 000 enfants tandis que Orchestre à l'école est présent auprès de 30000 enfants et jeunes. A partir de la rentrée 2018 et sur l'année scolaire, ce sont au total 65 nouvelles formations Démos et 10 formations d'orchestres avancés DEMOS, ainsi que 250 nouveaux « Orchestre à l'école » qui seront créés permettant à plus 44 000 jeunes en France de faire partie d'un orchestre. Les deux structures s'engagent dès aujourd'hui, avec les collectivités territoriales avec lesquelles elles travaillent, à implanter ces nouvelles formations au plus près des besoins.

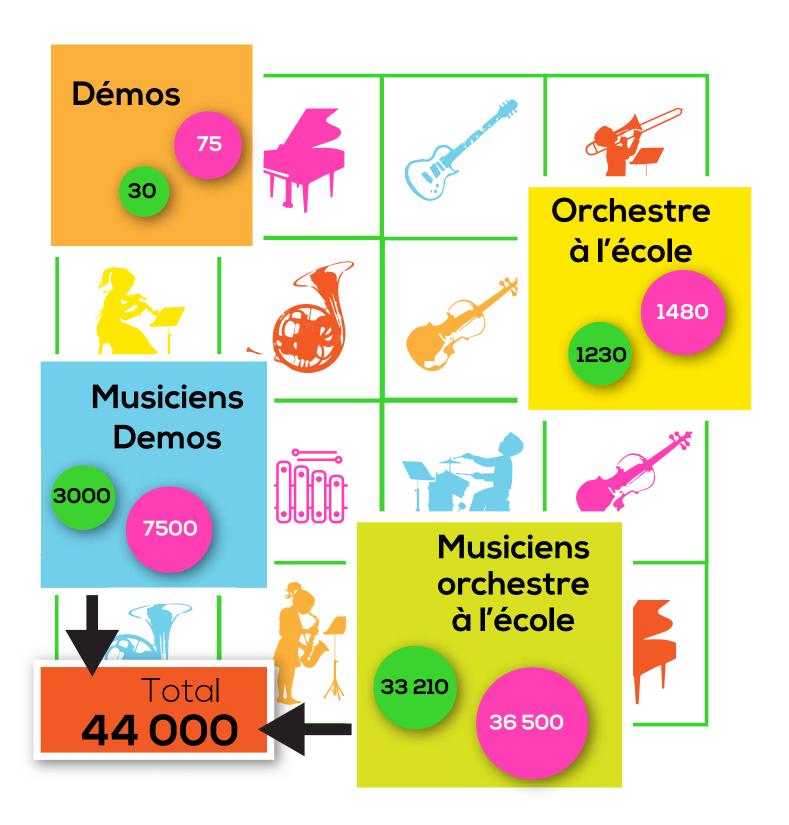
La pratique orchestrale, avec ces deux acteurs qui financent notamment l'acquisition des instruments pour qu'elle ne soit pas un frein pour les familles, est particulièrement enrichissante et exigeante car portée par les artistes eux-mêmes et installée dans la durée.

Ce plan « Tous musiciens d'orchestre » complète l'ensemble des initiatives en faveur de la pratique musicale des plus jeunes prises depuis juin 2017 telles que :

- la Rentrée en Musique, renouvelée en partenariat avec le ministère de l'Education nationale à la rentrée 2018-2019
- le « Plan Chorale », annoncé par Françoise Nyssen, ministre de la Culture et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, en décembre 2017 (une chorale dans 1 école primaire sur 2 à la rentrée 2018 et dans toutes les écoles en 2019, ainsi que la mise en œuvre d'un nouvel enseignement facultatif de 2h hebdomadaires dans 7 000 collèges à compter de la rentrée 2018)
 - la Fête de la Musique à l'école et dans tous les conservatoires dès le 21 juin 2018.

Françoise Nyssen a également souhaité engager un soutien renforcé du ministère de la Culture aux structures qui partout en France œuvrent pour la diffusion et la pratique de la musique auprès des jeunes et notamment les concerts de Poches, les Centres de formation des musiciens intervenant à l'école, les Jeunesses Musicales France, le Centre Européen du Jeu Vocal, la Maîtrise populaire de l'Opéra Comique, le Hall de la chanson et les centres musicaux ruraux.

Un plan pour soutenir la pratique musicale en orchestre des jeunes grâce à Démos et Orchestre à l'école





DEMOS

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale

Présentation du plan Tous musiciens d'orchestre

Initié en 2009-2010, Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique collective de la musique classique et destiné à des enfants de milieux populaires âgés de 7 à 12 ans résidant dans des territoires prioritaires (politique de la ville, outre-mer ou milieu rural). Les enfants pratiquent au 3 à 4 heures par semaine, quasi exclusivement hors du temps scolaire, au cours des 3 années du dispositif

Complémentaire d'autres actions comme celle menée par l'association « Orchestre à l'École » et du soutien renouvelé apporté aux conservatoires par le ministère de la Culture, ce dispositif participe d'une politique renforcée en matière d'accès des plus jeunes à une pratique instrumentale collective.

Le soutien au déploiement de Démos s'inscrit pleinement dans la priorité donnée à l'éducation artistique et culturelle par le ministère de la Culture visant à renforcer l'égalité d'accès à l'art et à la culture.

Grâce au plan Tous musiciens d'orchestre Le ministère de la Culture a décidé de doubler les moyens accordés à Démos afin d'accompagner son déploiement : **3,5 M€** de subvention annuelle dès 2018 (contre 1,5 M€ auparavant).

Désormais, Démos va amorcer un changement d'échelle avec la mise en place de soixante-quinze orchestres sur le territoire national (contre 30 actuellement) à destination des jeunes enfants résidant dans des territoires prioritaires.

Chiffres clés DEMOS





Orchestre à l'école

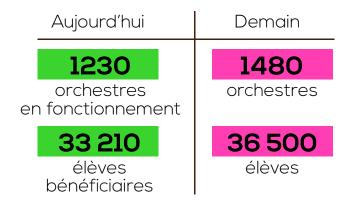
Nés en 1999 à partir d'une initiative de la chambre syndicale de la facture instrumentale, les orchestres à l'école se sont développés sur la base de l'apprentissage d'un instrument dans le cadre d'une pratique musicale collective régulière. Depuis 2008, l'association Orchestre à l'école œuvre au développement de ces orchestres en milieu scolaire, qui viennent ainsi compléter et enrichir les missions d'éducation musicale.

Grâce au plan «Tous musiciens d'orchestre»

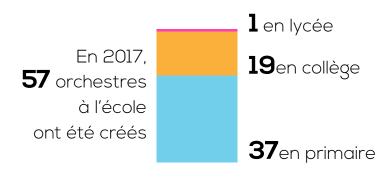
Le ministère de la Culture a décidé d'accorder une aide à Orchestre à l'école



Chiffres Clés Orchestre à l'Ecole







investis
dans l'achat
d'instruments
neufs
en 2017

Les Orchestres à l'école et Démos aujourd'hui

